



Covenant & Conversation

Jonathan Sacks
THE RABBI SACKS LEGACY

ISSU DES ENSEIGNEMENTS ET DES ÉCRITS DE RABBI LORD JONATHAN SACKS

Avec nos remerciements à la famille Schimmel pour leur généreuse contribution au Covenant & Conversation, dédié à la mémoire de Harry (Chaim) Schimmel. «J'ai aimé la Torah de R' Chaim Schimmel aussitôt après en avoir fait la connaissance. Elle n'aspire pas seulement à une vérité en surface, mais également à une connexion à une vérité plus profonde. Avec l'aide d'Anna, sa remarquable épouse pendant plus de 60 ans, ils ont consacré leur vie à l'amour de la famille, à la communauté et à la Torah. Un couple extraordinaire qui m'a ému au plus haut point par l'exemple de sa vie.» – Rabbi Sacks

Shoftim

Vrais et faux prophètes

En décrivant les diverses fonctions dirigeantes qui émergeraient au sein de la nation après sa mort, Moïse évoque non seulement celle du prêtre/ juge et du roi, mais également celle du prophète.

C'est un prophète sorti de tes rangs, un de tes frères comme moi, que l'Éternel, ton Dieu, suscitera en ta faveur : c'est lui que vous devez écouter !

Deut. XVIII, 15

Moïse ne serait pas le dernier prophète. Il aurait des successeurs. Historiquement, il en fut ainsi. Depuis l'époque de Samuel jusqu'à l'époque du Deuxième Temple, chaque génération vit émerger des hommes – et parfois des femmes – qui rapportaient la parole divine avec un immense courage, n'hésitant pas à critiquer les rois, blâmer les prêtres, ou à réprimander une génération entière pour son manque de foi et d'intégrité morale.

Une question, cependant, s'imposait : Comment distinguer un vrai prophète d'un faux ? Contrairement à l'autorité des rois ou des prêtres, celle des prophètes ne provient pas d'une fonction officielle. Leur

autorité réside dans leur personnalité, dans leur capacité à transmettre la parole de Dieu, leur inspiration manifeste. Mais précisément parce qu'un prophète entend des propos que les autres n'entendent pas, et ont des visions que les autres n'ont pas, de faux prophètes pouvaient parfaitement surgir, comme ceux de Baal sous le règne du roi Achab, ou ceux de l'époque de Jérémie qui affirmèrent au peuple qu'il n'y avait rien à craindre « disant 'Paix, paix', alors qu'il n'y a point de paix. » (Jér. VI, 14)

L'autorité charismatique est fondamentalement déstabilisante. Comment empêcher un personnage malhonnête, ou même sincère mais dans l'erreur, capable d'accomplir des prodiges et des miracles, et de manipuler le peuple par la puissance de sa parole, d'entraîner la nation dans une mauvaise direction, fourvoyant les autres, et peut-être lui-même ?

Cette question comporte plusieurs aspects. L'un en particulier est abordé dans la *parasha Shoftim*, à savoir, la capacité du prophète à prédire l'avenir. Voici comment Moïse l'évoque :

Mais, diras-tu en toi-même, comment reconnâtrons-nous la parole qui n'émane pas de l'Éternel ? Si le prophète annonce de la part de l'Éternel une chose qui ne saurait être, ou qui n'est pas suivie d'effet, cette annonce n'aura pas été dictée par l'Éternel ; c'est avec témérité que le prophète l'a émise, ne le crains pas.

Deut. XVIII, 21-22

Le critère d'authenticité semble simple : si ce qu'a prédit le prophète se réalise, c'est un vrai prophète ; dans le cas contraire, c'est un faux prophète. En réalité, ce n'est pas aussi simple.

Jonas en offre un exemple classique. Il reçoit l'ordre de Dieu d'avertir la population de Ninive que leur méchanceté va les conduire à un désastre. Jonas tente de s'enfuir, en vain. C'est le célèbre récit de la mer, de la tempête et du « grand poisson. » Il se rend finalement à Ninive et prononce les paroles ordonnées par Dieu : « Encore quarante jours, Ninive sera détruite. » (Jonas III, 4) La population écoute, se repent, et la ville est épargnée. Jonas en éprouve cependant un vif mécontentement :

Jonas en conçut un grand déplaisir et se mit en colère. Et il adressa à l'Éternel cette prière : « Hélas ! Seigneur, n'est-ce pas là ce que je disais étant encore dans mon pays ? Aussi m'étais-je empressé de fuir à Tharsis. Car je savais que Tu es un Dieu clément et miséricordieux, plein de longanimité et de bienveillance, prompt à revenir sur les menaces. Et maintenant, ô Éternel, de grâce, ôte-moi la vie ; car la mort pour moi est préférable à la vie. »

Jonas IV, 1-3

La plainte de Jonas peut être interprétée de deux façons. En premier lieu, il était affligé du pardon que Dieu avait accordé aux habitants. Il s'agissait après tout de méchants. Ils méritaient d'être punis. Pourquoi un simple changement d'attitude leur épargnait-il une punition méritée ?

En second lieu, il s'était ridiculisé. Il leur avait annoncé que dans quarante jours la ville serait détruite. Elle ne le fut pas. La miséricorde divine discréditait sa prophétie. Jonas avait tort d'être mécontent ; c'est évident. Dieu dit, dans la question rhétorique qui conclut le livre : « Et moi, Je n'épargnerais pas cette grande ville ? » (Jonas IV, 11) Ne serais-je pas miséricordieux. Ne devrais-je pas pardonner ?

Qu'en est-il alors du critère établi par Moïse pour discerner un vrai prophète d'un faux ? « Si le prophète annonce de la part de l'Éternel une chose qui ne saurait être, ou qui n'est pas suivie d'effet, cette annonce n'aura pas été dictée par l'Éternel » ? Jonas avait proclamé que la ville serait détruite dans quarante jours. Elle ne le fut pas, et pourtant la prédiction était vraie. Il avait véritablement transmis la parole divine. Comment était-ce possible ?

La réponse est donnée dans le livre de Jérémie. Ce dernier avait prophétisé un désastre national. Le peuple s'était écarté de sa vocation religieuse, et il en résulterait défaite et exil. C'était un message difficile et démoralisant pour le peuple. Hanania fils d'Azzour, un faux prophète, se présenta pour prêcher le contraire : Babylone, ennemie d'Israël, serait bientôt vaincue. Dans deux ans, la crise serait terminée. Jérémie savait qu'il n'en serait pas ainsi. Hanania disait au peuple ce qu'il voulait entendre, et non ce qu'il devait entendre. Il s'adressa au peuple rassemblé :

Le prophète Jérémie dit : « Amen ! Ainsi fasse l'Éternel ! Puisse l'Éternel accomplir la prédiction que tu as énoncée, en faisant revenir

de Babylone en cette cité les vases du Temple de l'Éternel ! Toutefois écoute, je t'en prie, la parole que je fais entendre à tes oreilles et aux oreilles de tout le peuple. Les prophètes qui nous ont précédés, moi et toi, de toute antiquité, ont prédit à de puissants pays et à de grands rois des guerres, des calamités et des pestes. Mais le prophète qui prédit un événement heureux n'est reconnu comme véritablement envoyé de Dieu qu'autant que sa prédiction s'accomplit. »

Jér. XXVI, 6-9

Jérémie établit une distinction fondamentale entre de bonnes et de mauvaises nouvelles. Il est aisé de prophétiser un désastre. Si la prophétie se réalise, vous avez dit la vérité. Sinon, vous pouvez dire : Dieu s'est laissé fléchir et a pardonné. Une prophétie négative ne peut être réfutée, contrairement à une prophétie positive. Si une bonne prédiction se réalise, la prophétie est avérée. Sinon, vous ne pouvez pas dire : « Dieu a changé d'avis », parce que Dieu ne revient pas sur une promesse qu'Il a faite d'apporter le bien, la paix ou le retour de l'exil.

C'est donc seulement lorsque le prophète annonce une vision positive qu'il peut être mis à l'épreuve. Jonah avait donc tort de penser qu'il avait échoué parce que sa prophétie négative – la destruction de Ninive – ne s'était pas réalisée. Voici comment l'explique Maïmonide :

Quant aux calamités annoncées par un prophète, par exemple s'il prédit la mort d'une personne ou déclare qu'au cours de telle année, il y aura une famine ou une guerre, etc., la non-réalisation de sa prédiction

n'établit pas la fausseté de son caractère prophétique. Nous ne pouvons pas dire : « Voyez, il a parlé et sa prédiction ne s'est pas réalisée. » Car Dieu est longanime, abonde en bonté et regrette le mal. Il se peut aussi que ceux qui étaient menacés se soient repentis et aient été pardonnés, comme c'est arrivé aux habitants de Ninive. Il se peut aussi que l'exécution de la sentence ait été seulement différée, comme dans le cas d'Ézéchias. Mais si le prophète, au nom de Dieu, promet une bonne fortune, déclarant que tel événement va se produire, et que ce n'est pas le cas, il est incontestablement un faux prophète, car aucune bénédiction annoncée par le Tout-Puissant, même promise sous condition, ne peut jamais être révoquée... On apprend donc que ce n'est que lorsqu'il annonce une bonne fortune que le prophète peut être mis à l'épreuve¹.

Il en découle des conclusions déterminantes. Un prophète n'est pas un oracle ; une prophétie n'est pas une prédiction. Précisément parce que le judaïsme croit en l'existence du libre arbitre, l'avenir des hommes ne peut jamais être prédit infailliblement. Les êtres peuvent changer. Dieu pardonne. Comme nous le disons dans nos prières des Fêtes : « La prière, la repentance et la charité annulent un décret cruel. »

Il n'est pas de décret qui ne puisse être révoqué. Un prophète ne prédit pas. Il avertit. Un prophète ne prend pas la parole pour annoncer une catastrophe à venir, mais pour l'empêcher. Si une prédiction se réalise, elle a réussi. *Si une prophétie se réalise, elle a échoué.*

¹ Maïmonide, *Mishneh Torah, Hilkhhot Yessodei HaTorah* 10, 4.

La seconde conséquence est tout aussi importante. Le véritable test de la prophétie, ce ne sont pas les mauvaises nouvelles, mais les bonnes. Calamités, catastrophes, désastres ne prouvent rien. N'importe qui peut en prédire sans mettre en péril sa réputation ou son autorité. Ce n'est que par la réalisation d'une vision positive que la prophétie est mise à l'épreuve. Il en allait de même des prophètes d'Israël. Ils étaient réalistes, non optimistes. Ils mettaient en garde contre les dangers qui guettaient. Mais, au-delà de la catastrophe, ils pouvaient aussi voir la consolation.

Un vrai prophète est un porteur d'espoir.
